**ANNEXE 1 AU REGLEMENT DE LA CONSULTATION :**

**CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE**

**14\_BAM\_026**

Le présent document a pour objet de lister les principaux éléments demandés, dans les documents de la consultation, et qui constituent le cadre minimum de réponse attendu pour le jugement du critère technique pour chaque lot, tel que défini dans le règlement de la consultation.

Les éléments de réponse attendus sont exposés en rapport avec les sous-critères techniques auxquels ils correspondent et dans le cadre desquels ils seront analysés.

Il est précisé que :

* En sus de la réponse apportée aux éléments listés dans le présent document, il appartient aux soumissionnaires de compléter ces éléments en y ajoutant les informations et documents qu’ils estiment nécessaires et pertinents à l’exposé de leur offre, dans le respect des exigences exposées dans le CCTP et le CCAP ;
* Dans le tableau ci-après, le mot « page » s’entend comme le recto d’une feuille ;
* Les documents impersonnels tels que les plaquettes commerciales ne sont pas acceptés en guise de réponse aux éléments à produire ci-après listées.

|  |  |
| --- | --- |
| **Lot 1 : Prestations d’accompagnement stratégique individuel de cadres dirigeants de l’État : coaching de prise de poste, coaching sur mesure et coaching de transition**  **Lot 2 : Prestations d’accompagnement stratégique collectif de cadres dirigeants de l’État : coaching d’équipes, d’équipes restreintes (binômes) et de communautés** | |
| ***Sous-critère 1 : Pertinence des profils des intervenants proposés et organisation de l’équipe pour la réalisation des prestations (35%)*** | |
| **Rappel des exigences** | **Eléments à produire dans l’offre** |
| **Article 3.4 du CCTP :**  «(…) les titulaires s’engagent notamment, en sus des obligations inscrites dans le présent document et dans le CCAP, à mettre à disposition de la DIESE une équipe d’au moins 10 coachs supervisés, titulaires d’une certification reconnue et dotés d’une expérience professionnelle globale d’au-moins 15 ans.  L’expérience professionnelle de chaque coach comprendra :   * Pour un nombre significatif d’entre eux une expérience de cadres dirigeants membres de COMEX ou de CODIR (N-2) d’une organisation de plus de 10 000 collaborateurs ou bien un poste de cadre de direction dans une organisation publique.   Elle comprendra aussi :   * Une expérience de coach de dirigeants éprouvée d’au moins 3 ans.   Les équipes de coachs proposées par le titulaire devront présenter la diversité nécessaire pour pouvoir répondre aux différents types de coaching demandés dans l’accord-cadre. » | **→ Description des expériences de coaching individuel de cadres dirigeants**  Les soumissionnaires produiront pour chaque coach un CV\* présentant :  - Leurs connaissances en matière d’accompagnement de cadres dirigeants ;  - Leur domaine d’expertise en matière de coaching ;  - Leur connaissance des enjeux et du contexte de mise en œuvre de l’action publique (et pour les coachs qui n’auraient pas d’expérience préalable dans le secteur public, il est demandé de préciser la façon dont il est envisagé de les acculturer) ;  - Leur connaissance des bonnes pratiques du secteur privé en matière d’accompagnement. |
| **Article 3.4 du CCTP :**  « L’organisation interne nécessaire est mise en place par le titulaire pour :   * assurer la coordination de l’équipe des accompagnateurs et le suivi ; * permettre la réactivité lors du choix du coach et le lancement de la prestation.   Le titulaire met en place les éléments nécessaires à la gestion et à la supervision des intervenants afin d’améliorer et/ou réajuster la qualité des prestations : formation, veille, supervision, évaluation…  Il désigne un correspondant chargé, notamment, du choix du coach retenu en collaboration avec la DIESE. » | **→ Description de l’organisation interne, de la coordination de l’équipe de coachs et du suivi**  Les soumissionnaires préciseront/décriront :  - L’organisation interne prévue pour la coordination de l’équipe de coachs et le suivi afin de permettre la réactivité pour le choix du coach et le lancement de la prestation ;  - Le nom et le profil du correspondant désigné au profit de la DIESE (son CV\* sera produit) ;  - Les animations du collectif et les éléments mis en place pour la gestion et la supervision des intervenants, afin d’améliorer et/ou réajuster la qualité des prestations : formation, veille, supervision, évaluation, …) ;  - Les mesures mises en place pour fidéliser les intervenants. |
| \***Consignes de présentation : une (1) page par CV présenté** |
|  | |

|  |
| --- |
| ***Sous-critère 2 : Valeur de la méthodologie proposée pour le coaching individuel (30%) pour le lot 1*** |
| **Eléments à produire dans l’offre\* :**  - Une note de compréhension dans laquelle seront exposés les éléments de compréhension du besoin spécifique défini par la DIESE, l’adaptation des propositions au contexte public et les références aux bonnes pratiques de prestations similaires pour des cibles comparables dans des secteurs différents.  La note devra faire référence aux trois types d’accompagnement demandé dans le marché : coaching de prise de poste, coaching sur mesure et coaching de transition.  - Trois fiches (1 page maximum chacune) présentant chacune un exemple anonymisé d’accompagnement et retraçant le retour d’expérience des prestations réalisées (idéalement au moins une pour le secteur privé et une pour le secteur public) : description du projet, prestations demandées, méthodologie appliquée, expérience du ou des intervenant(s), bilan de réalisation et toute autre précision jugée importante par le soumissionnaire.  - Un modèle anonymisé de note de cadrage de coaching contenant plusieurs propositions d'indicateurs de réussite et d’objectifs partagés  - Un modèle de note de synthèse. |
| **\*Consignes de présentation : neuf (9) pages maximum** |
|  |

|  |
| --- |
| ***Sous-critère 2 : Valeur de la méthodologie proposée pour le coaching collectif (30%) pour le lot 2*** |
| **Eléments à produire dans l’offre\* :**  - Une note dans laquelle seront exposés les éléments de compréhension du besoin spécifique défini par la DIESE, l’adaptation des propositions au contexte public et les références aux bonnes pratiques de prestations similaires pour des cibles comparables dans des secteurs différents.  La note devra faire référence aux trois types d’accompagnement demandés pour chaque lot : coaching de binôme, d’équipe de direction et de communauté de cadres dirigeants.  - Trois fiches (1 page maximum chacune) présentant chacune un exemple anonymisé d’accompagnement et retraçant le retour d’expérience des prestations réalisées (idéalement au moins une pour le secteur privé et une pour le secteur public) : description du projet, prestations demandées, méthodologie appliquée, expérience du ou des intervenant(s), bilan de réalisation et toute autre précision jugée importante par le soumissionnaire. |
| **\*Consignes de présentation : neuf (9) pages maximum** |

|  |  |
| --- | --- |
| ***Sous-critère 3 : valeur du suivi de la qualité des prestations (5%)*** | |
| **Rappel des exigences** | **Eléments à produire dans l’offre\*** |
| **● Article 5.4 du CCTP :**  « Le titulaire s’engage à assurer le suivi de la qualité de la prestation eu égard aux spécificités et objectifs de la DIESE.  Le prestataire s’engage ainsi à mettre à disposition de la DIESE :  - Les moyens techniques et logistiques (locaux, salles, …) nécessaires à l’organisation et au déroulé des coachings ;  - A prévoir une organisation spécifique et les ressources nécessaires affectées au pilotage administratif de l’accord-cadre ;  - A prévoir et soumettre à l’approbation de la DIESE un outil de suivi permettant la bonne tenue des aspects de suivi budgétaire et financier, ainsi que le suivi des coachings et la facturation mensuelle (voir également article 4.8 du CCAP). » | Les soumissionnaires préciseront/décriront :  - L’organisation et moyens techniques et logistiques qui seront mis à disposition (locaux …) ;  - Les ressources affectées au pilotage administratif du marché au sein de la structure du candidat: Nombre et cv des personnes affectées au pilotage administratif du marché ;  - Les outils de suivi permettant la bonne tenue des aspects de suivi budgétaire et financier: modèle de tableau de suivi de coachings et de facturation mensuelle. |
|  | \***Consignes de présentation : deux (2) pages maximum** |